



SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 12 OCTOBRE 2023

AM/PB/LAG \_\_\_\_\_ – Dpt.2023/S/ 1516 /DAG  
Réf. : CRE - Destinataires : La Marseillaise, la Provence, Affichage, tous les services.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 12 octobre 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire.

Conformément à l'article 4 de l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 « portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements », la Commune a désormais l'obligation d'afficher et mettre en ligne sur son site internet, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal.

L'assemblée délibérante a adopté les questions suivantes portées à l'ordre du jour, ainsi qu'il suit :

- Approbation du procès-verbal de la séance publique du Conseil Municipal du jeudi 06 juillet 2023. **UNANIMITÉ**
- 1. **FINANCES COMMUNALES** - Procédure des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) – Modification des AP et CP existants. **UNANIMITÉ**
- 2. **FINANCES COMMUNALES** – Admission de créances en non-valeur. Exercice budgétaire 2023. **UNANIMITÉ**
- 3. **FINANCES COMMUNALES** – Apurement du compte 1069 du budget principal. **UNANIMITÉ**
- 4. **FINANCES COMMUNALES** – Budget supplémentaire au budget principal – Exercice budgétaire 2023. **UNANIMITÉ**
- 5. **SOLIDARITE INTERNATIONALE** - Attribution d'une subvention exceptionnelle au Secours Populaire Français pour l'aide aux victimes du séisme survenu au Maroc. **UNANIMITÉ**
- 6. **VIE ASSOCIATIVE** – Attribution de subventions aux associations – Exercice budgétaire 2023 – 4ème répartition. **UNANIMITÉ**
- 7. **CULTURE** – Approbation du règlement intérieur du FabLab de la médiathèque Jorgi Reboul. **UNANIMITÉ**
- 8. **ACTION SOCIALE** - Contribution au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) au titre de l'année 2023. **UNANIMITÉ**
- 9. **ACTION SOCIALE** – Reconduction de l'adhésion de la ville de Septèmes-les-Vallons à la Mission Locale de Marseille. **UNANIMITÉ**
- 10. **RECENSEMENT DE LA POPULATION** - Nomination du coordonnateur communal – Recrutement des agents recenseurs. **UNANIMITÉ**
- 11. **RESSOURCES HUMAINES** - Approbation de la convention portant ouverture des ateliers métropolitains au bénéfice des agents des communes-membres de la Métropole Aix-Marseille-Provence. **UNANIMITÉ**
- 12. **RESSOURCES HUMAINES** – Remises gracieuses. **UNANIMITÉ**

13. **RESSOURCES HUMAINES** - Création d'emplois non permanents à temps complet (accroissement saisonnier d'activité). UNANIMITÉ
14. **RESSOURCES HUMAINES** - Création d'emplois permanents à temps complet et temps non complet. UNANIMITÉ
15. **DEVELOPPEMENT DURABLE** - Signature d'une convention de coopération avec le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) pour la défavorabilisation chiroptérologique (action visant à réduire l'attractivité de la zone de chantier pour les chauves-souris avant son démarrage) des 76 « maisons cassées » sur la commune de Septèmes-les-Vallons, années 2023-2024. UNANIMITÉ
16. **ENVIRONNEMENT** – Candidature de la commune de Septèmes-les-Vallons au Fonds CHÊNE – Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments publics tertiaires des collectivités – Troisième programme d'ACTEE +. UNANIMITÉ
17. **PATRIMOINE COMMUNAL** – Acquisition par la Commune d'un local au sein du cabinet médical sis 38 chemin de la Bédoule - Parcelle cadastrée section BC n° 28. (Monsieur Aldebert). UNANIMITÉ
18. **PATRIMOINE COMMUNAL** – Acquisition par la Commune d'un local au sein du cabinet médical sis 38 chemin de la Bédoule - Parcelle cadastrée section BC n° 28. (Madame Madenian). UNANIMITÉ
19. **PATRIMOINE COMMUNAL** – Signature d'un protocole de résiliation amiable d'un bail commercial avec indemnité d'éviction – 19 avenue du 8 mai 1945 - SAS LAVERIE SEPTEMES. UNANIMITÉ
20. **EDUCATION-ENFANCE-JEUNESSE** – Adhésion de la ville de Septèmes-les-Vallons à la ligue de l'enseignement AIL13. UNANIMITÉ – 2 Abstentions  
(Hocine Ben-Saïd, Djelloul Ouaret)

**MOTION** - ARTSAKH (Haut Karabakh), après le blocus, l'attaque et l'exode - Motion de soutien au peuple arménien, adressée au secrétaire général de l'ONU, à la présidente de l'Union européenne et au président de la République française. UNANIMITÉ

- Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30**

